

Un conjoint survivant peut il vendre un bien?

Par statler, le 23/03/2009 à 11:13

Bonjour,

Que faire en cas de deces d'un conjoint pour que les enfants ne puissent pas s'opposer a la vente éventuelle de l'habitation principale par le conjoint survivant, sachant qu'une donation au dernier vivant a déja été faite ?

Merci d'avance pour vos conseils